

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00107

Numéro SIREN : 397 436 767

Nom ou dénomination : HOLDIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt 10912

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 16/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/10912

Déposant :

Nom/dénomination : HOLDIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 397 436 767

N° gestion : 2003 B 00107

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>ZAC DES BATERSES 01700 BEYNOST</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 9 7 4 3 6 7 6 7 0 0 0 2 4</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/01/2019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	129 061	AG	111 515	17 546
		Fonds commercial (1) AH	1	AI		1
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	4 301 677	AS	3 027 841	1 273 836
		Autres immobilisations corporelles AT	3 353 558	AU	1 990 174	1 363 384
		Immobilisations en cours AV	12 000	AW		12 000
		Avances et acomptes AX	32 000	AY		32 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	11 402 259	CV		11 402 259
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD	2 301 031	BE		2 301 031
		Prêts BF	24 419	BG		24 419
		Autres immobilisations financières* BH		BI		
	TOTAL (II) BJ		21 556 009	BK	5 129 530	16 426 478
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	26 747	BM		26 747
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	9 040 412	BU	292 472	8 747 940
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	818 710	BW		818 710
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	551 175	BY	62 180	488 995
		Autres créances (3) BZ	8 293 201	CA	6 145	8 287 056
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités CF	1 098 530	CG		1 098 530
		Charges constatées d'avance (3)* CH	116 097	CI		116 097
TOTAL (III) CJ		19 944 873	CK	360 797	19 584 076	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		41 500 883	1A	5 490 327	36 010 555	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	87 370
Clause de réserve de propriété : *		Immobilitations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDIS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	7 470 210	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 380 439	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	9 895 449
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	355 186	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	355 186	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 517 699	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	4 450 385	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 711	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 303 557	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 163 936	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	14 280	
	Autres dettes	EA	305 349	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	25 759 920	
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	36 010 555	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 519 055		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 316		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDIS		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	70 366 574	FB		FC	70 366 574	
	Production vendue { biens * services *	FD	4 496 901	FE		FF	4 496 901	
		FG	1 887 787	FH		FI	1 887 787	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	76 751 263	FK		FL	76 751 263	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	620 700	
	Autres produits (1) (11)					FQ	352 803	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	77 724 766
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	55 918 666	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(139 720)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 437 121	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	7 045	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 023 001	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 446 305	
	Salaires et traitements*					FY	5 753 819	
	Charges sociales (10)					FZ	2 113 732	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	717 124
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	354 652
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	93 576	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	77 725 325
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(558)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	141 635	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 060 169	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	49	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	394	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 060 613	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	47 394	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	47 394	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 013 218	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 154 295	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDIS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	235 826	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	139 657	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	375 483	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	138 001	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	76 533	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	214 534	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	160 948	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	137 692	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(202 887)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	80 302 498	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	77 922 059	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 380 439	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 046 380	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	21 987	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	263 960	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	176 033	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 997	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vance", located next to the official stamp.

Règles et méthodes comptables

SAS HOLDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 36 010 556 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 380 439 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

10



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

11

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 4 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 293 301 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

12



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				1
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	109 322	19 740		129 062
Immobilisations incorporelles	109 323	19 740		129 063
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 860 125	441 552		4 301 677
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 170 644	24 250		3 194 894
- Matériel de transport	13 746			13 746
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	144 920			144 920
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 000	12 000	7 000	12 000
- Avances et acomptes		32 000		32 000
Immobilisations corporelles	7 196 434	509 802	7 000	7 699 236
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 402 260			11 402 260
- Autres titres immobilisés	2 289 369	11 662		2 301 031
- Prêts et autres immobilisations financières	49 342		24 922	24 420
Immobilisations financières	13 740 970	11 662	24 922	13 727 710
ACTIF IMMOBILISE	21 046 727	541 204	31 922	21 556 009

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2019
Éléments achetés	1
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

13



[Signature]

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL UNIVERS'L 01700 BEYNOST	8 000	375 676	100,00	246 188
SAS BEDIS 01700 BEYNOST	42 000	2 613 355	99,29	1 838 015
SCI CHEMIN DU MILIEU 01700 BEYNOST	15 245	145 533	99,80	145 553
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 402 259	11 402 259	1 810 932		2 168 922
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

14

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 440	3 075		111 515
Immobilisations incorporelles	108 440	3 075		111 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 610 635	417 206		3 027 841
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 551 547	290 720		1 842 267
- Matériel de transport	13 746			13 746
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 038	6 123		134 162
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 303 966	714 050		5 018 015
ACTIF IMMOBILISE	4 412 406	717 125		5 129 530



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

15



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 984 894 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	24 420		24 420
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	551 175	463 805	87 370
Autres	8 293 201	8 293 201	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	116 097	116 097	
Total	8 984 894	8 873 104	111 790
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	24 922		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabl.	327 407
Frs ristourne a recevoir	809 778
Frs socara pp a rec	163 826
Rist a recevoir btlec	15 985
Reversements autres centrales a rec	616 455
Frs directs avoirs a recevoir	104 582
Mandats gestion a recevoir	216 000
Total	2 254 034



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	418 310	76 533	139 657		355 186
Total	418 310	76 533	139 657		355 186
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		76 533	139 657		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

17

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour risque Prud'homme	131 154		
Provision pénalités Rfag Galec	224 032		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 755 208 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 317	5 317		
- à plus de 1 an à l'origine	3 512 383	805 554	2 195 534	511 295
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 094 600	565 277	526 254	3 070
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 303 557	15 303 557		
Dettes fiscales et sociales	2 161 347	2 161 347		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 280	14 280		
Autres dettes (**)	3 663 725	3 663 725		
Produits constatés d'avance				
Total	25 755 208	22 519 056	2 721 788	514 365
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 750 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	597 137			
(**) Dont envers les associés	27 354			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

18

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 509 744	3 509 744	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 509 744	3 509 744	



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

19

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs directs factures non parvenue	34 904
Frs socara frs non parvenues	383 161
Edf, gdf, eau a payer	42 829
Fourn.entretien a payer	6 130
Frais accessoires a payer	10 600
Cotisation socara a payer	943 033
Cotisation autres centrales a payer	8 689
Maint.cont.entre.a payer	8 427
Maintenance a payer	4 494
Assurance a payer	7 094
Etudes recherches a payer	2 378
Frais d assemblee a payer	2 880
Honoraires a payer	66 902
Publicite a payer	67 110
Publicite a payer	121 104
Affranchissement a payer	3 181
Frais bancaire a payer	8 160
Cotisations a payer	126 133
Frs tickets restarants non parvenes	11 580
Medecine du travail a pay	2 700
Redevance sacem a payer	3 846
Interets courus / emprunt	2 638
Inter s/participations sa	109
Intérêts courus sur emprunts divers	4 723
Provisions congés payés	444 114
Provision prime annuelle	45 600
Interessemets des salarie	29 692
Provisions cotisation ce	2 412
Formation continue a pay.	63 793
Effort construction a pay	57 006
Taxe apprentissage a pay.	43 405
Organic a payer	453 193
Provision charges s/cong.	133 234
Provision charges sur pri	13 680
Cet cvae a p.	39 580
Taxe fonciere a payer	35 786
Taxes diverses a payer	331
Taxe pub a payer	90 356
Total	3 324 989



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

20



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf,gdf,eau d avance	1 278		
Location mat.d avance	8 211		
Charges locatives d av.	26 831		
Maintenance d avance	22 512		
Maintenance info d avance	11 429		
Assurance d avance	24 533		
Abonnements d avance	805		
Honoraires d avance	1 737		
Publicite d avance	11 992		
Affranchissement d avance	5 034		
Medecine du travail d ava	1 286		
Interets d avance		450	
Total	115 647	450	



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

21

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/01/2019
Chiffre d'affaires réalisés en France	76 751 263
Chiffre d'affaires réalisés à l'étranger	
TOTAL	76 751 263

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21 987 euros

Montant compris dans les produits financiers : 2 046 380 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Régularisation IS suite contrôle fiscal	90 666	
Penalités de retard sur contrôle fiscal	10 229	
Amendes	6 855	
Dédommagements	467	2 799
Régularisation des tiers	12 022	118 237
Provision litige prud'hommal	76 533	30 691
Régularisation Urssaf	17 763	
Régularisation CSPE		102 642
Excédent L telecom		11 486
Provision contrôle fiscal		108 966
Régularisation Apicil		662
TOTAL	214 535	375 483



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

22

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 380 439
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	-202 887
Résultat avant impôt	2 177 552
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 177 552

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 154 295	-210 945	2 365 240
+ Résultat exceptionnel	160 949	55 935	105 014
- Participations des salariés	137 692	47 877	89 815
Résultat comptable	2 177 552	-202 887	2 380 439
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

23

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 11 975 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	42 769
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	42 769
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	11 975
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2013, la société SAS HOLDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RS FINANCE.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

24



Handwritten signature

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 273 personnes dont 3 apprentis et 15 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	226	
Ouvriers	4	
Total	273	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RS FINANCE

Forme : SAS

SIREN : 538791559

Au capital de : 12 999 800 euros

Adresse du siège social :

ZAC DES BATERSES

01700 BEYNOST



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

25

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	2 991 779
<i>Engagements</i>	36 986
Avals et cautions	3 028 765
Engagements en matière de pensions	107 684
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 136 449
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 107 684 euros

Note : Ces engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Le montant des engagements global pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 210 323 €

Montant couvert par un contrat d'assurance: 102 639 €.

Soit un engagement restant de 107 684€.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

26

HOLDIS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de : 40 000 Euros

Siège social : Centre Commercial BEYNOST II – ZAC des Baterses
BEYNOST – 01700 MIRIBEL

R.C.S. : 397 436 767 RCS BOURG EN BRESSE

SIRET : 397 436 767 000 24

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2019)

* Distribution dividendes : 1 000 000,00 Euros
* Réserve ordinaire : 1 380 439,19 Euros

2 380 439,19 Euros

Le dividende global s'élève à 1 000 000,00 Euros, soit un dividende de 400,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 200,00 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 998 800,00 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
31.01.16	1 080,00 €	1 080,00 € (soit un montant global de 3 240 €)	1 080,00 € (soit un montant global de 2 696 760 €)
31.01.17	904,00 €	904,00 € (soit un montant global de 2 712 €)	904,00 € (soit un montant global de 2 257 288 €)
31.01.18	1 016,00 €	1 016,00 € (soit un montant global de 3 048 €)	1 016,00 € (soit un montant global de 2 536 952 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Distribution dividendes :	1 000 000,00 Euros
* Réserve ordinaire :	1 380 439,19 Euros

	2 380 439,19 Euros

Le dividende global s'élève à 1 000 000,00 Euros, soit un dividende de 400,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 200,00 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 998 800,00 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
31.01.16	1 080,00 €	1 080,00 € (soit un montant global de 3 240 €)	1 080,00 € (soit un montant global de 2 696 760 €)
31.01.17	904,00 €	904,00 € (soit un montant global de 2 712 €)	904,00 € (soit un montant global de 2 257 288 €)
31.01.18	1 016,00 €	1 016,00 € (soit un montant global de 3 048 €)	1 016,00 € (soit un montant global de 2 536 952 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

HOLDIS
SAS au capital de 40 000 €uros

Centre Commercial Beynost II
ZAC des Baterses
01700 BEYNOST

397 436 767 RCS BOURG EN BRESSE

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
59400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statutoire Premium
REF: 19801

SAS HOLDIS

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Janvier 2019

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
S.A.S. au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2019

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



A handwritten signature in black ink.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 10 juillet 2019

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs





A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vaccu", written over a horizontal line.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2019	Net 31/01/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	129 062	111 515	17 547	882
Fonds commercial (1)	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 301 677	3 027 841	1 273 836	1 249 491
Autres immobilisations corporelles	3 353 559	1 990 174	1 363 384	1 635 978
Immobilisations corporelles en cours	12 000		12 000	7 000
Avances et acomptes	32 000		32 000	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 402 260		11 402 260	11 402 260
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 301 031		2 301 031	2 289 369
Prêts	24 420		24 420	49 342
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 556 009	5 129 530	16 426 479	16 634 322
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	26 747		26 747	33 792
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 040 412	292 472	8 747 940	8 529 725
Avances et acomptes versés sur commandes	818 710		818 710	646 650
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	551 175	62 180	488 995	603 510
Autres créances	8 293 201	6 145	8 287 056	5 968 152
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 098 531		1 098 531	322 584
Charges constatées d'avance (3)	116 097		116 097	172 263
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 944 874	360 797	19 584 077	16 276 676
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	41 500 883	5 490 327	36 010 556	32 910 997
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			87 370	84 494



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

4



Signature

Bilan passif

	31/01/2019	31/01/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 800	4 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 470 211	7 462 685
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 380 439	2 547 526
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 895 450	10 055 011
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	355 186	418 310
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	355 186	418 310
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 517 699	2 844 304
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 450 386	4 047 833
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 712	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 303 557	12 938 291
Dettes fiscales et sociales	2 163 937	2 365 348
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 280	19 131
Autres dettes	305 350	222 770
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	25 759 920	22 437 677
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 010 556	32 910 997
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 236 153	2 844 893
(1) Dont à moins d'un an (a)	22 519 056	19 592 784
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 317	486 873
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

5



Compte de résultat

	31/01/2019	31/01/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	70 366 575	74 261 622
Production vendue (biens)	4 496 901	4 773 033
Production vendue (services)	1 887 787	1 884 534
Chiffre d'affaires net	76 751 263	80 919 189
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	620 700	707 179
Autres produits	352 803	399 358
Total I	77 724 767	82 025 726
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	55 918 666	59 053 915
Variations de stock	-139 720	-43 000
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 437 122	2 163 212
Variations de stock	7 045	-1 676
Autres achats et charges externes (a)	9 023 001	9 002 359
Impôts, taxes et versements assimilés	1 446 305	1 410 125
Salaires et traitements	5 753 820	6 243 577
Charges sociales	2 113 732	2 363 985
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	717 125	680 764
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	354 652	444 667
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	93 577	75 164
Total II	77 725 325	81 393 092
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-559	632 633
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	141 635	139 540
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	2 060 169	1 788 404
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	49	75
Autres intérêts et produits assimilés (3)	395	475
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 060 613	1 788 954
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	47 394	81 287
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	47 394	81 287
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 013 219	1 707 667
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 154 295	2 479 841



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

6



Compte de résultat (suite)

	31/01/2019	31/01/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	235 827	8 841
Sur opérations en capital		299 974
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	139 657	341 543
Total produits exceptionnels (VII)	375 484	650 359
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	138 002	462 288
Sur opérations en capital		51 889
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	76 533	332 998
Total charges exceptionnelles (VIII)	214 535	847 175
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	160 949	-196 816
Participation des salariés aux résultats (IX)	137 692	163 419
Impôts sur les bénéfices (X)	-202 887	-427 920
Total des produits (I+III+V+VII)	80 302 499	84 604 579
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	77 922 059	82 057 053
BENEFICE OU PERTE	2 380 439	2 547 526
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 046 380	1 782 581
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	21 987	47 867



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

7



Annexe



A handwritten signature in black ink.

Règles et méthodes comptables

SAS HOLDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 36 010 556 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 380 439 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

10



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

11

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 4 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 293 301 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

12



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	109 322	19 740		129 062
Immobilisations incorporelles	109 323	19 740		129 063
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 860 125	441 552		4 301 677
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 170 644	24 250		3 194 894
- Matériel de transport	13 746			13 746
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	144 920			144 920
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 000	12 000	7 000	12 000
- Avances et acomptes		32 000		32 000
Immobilisations corporelles	7 196 434	509 802	7 000	7 699 236
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 402 260			11 402 260
- Autres titres immobilisés	2 289 369	11 662		2 301 031
- Prêts et autres immobilisations financières	49 342		24 922	24 420
Immobilisations financières	13 740 970	11 662	24 922	13 727 710
ACTIF IMMOBILISE	21 046 727	541 204	31 922	21 556 009

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

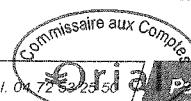
	31/01/2019
Éléments achetés	1
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50



Page

13



Signature

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL UNIVERS'L 01700 BEYNOST	8 000	375 676	100,00	246 188
SAS BEDIS 01700 BEYNOST	42 000	2 613 355	99,29	1 838 015
SCI CHEMIN DU MILIEU 01700 BEYNOST	15 245	145 533	99,80	145 553
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 402 259	11 402 259	1 810 932		2 168 922
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

14



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 440	3 075		111 515
Immobilisations incorporelles	108 440	3 075		111 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 610 635	417 206		3 027 841
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 551 547	290 720		1 842 267
- Matériel de transport	13 746			13 746
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 038	6 123		134 162
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 303 966	714 050		5 018 015
ACTIF IMMOBILISE	4 412 406	717 125		5 129 530



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

15



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 984 894 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	24 420		24 420
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	551 175	463 805	87 370
Autres	8 293 201	8 293 201	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	116 097	116 097	
Total	8 984 894	8 873 104	111 790
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	24 922		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabl.	327 407
Frs ristourne a recevoir	809 778
Frs socara pp a rec	163 826
Rist a recevoir btlec	15 985
Reversements autres centrales a rec	616 455
Frs directs avoirs a recevoir	104 582
Mandats gestion a recevoir	216 000
Total	2 254 034



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	418 310	76 533	139 657		355 186
Total	418 310	76 533	139 657		355 186
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		76 533	139 657		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

17



Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour risque Prud'homme	131 154		
Provision pénalités Rfag Galec	224 032		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 755 208 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 317	5 317		
- à plus de 1 an à l'origine	3 512 383	805 554	2 195 534	511 295
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 094 600	565 277	526 254	3 070
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 303 557	15 303 557		
Dettes fiscales et sociales	2 161 347	2 161 347		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 280	14 280		
Autres dettes (**)	3 663 725	3 663 725		
Produits constatés d'avance				
Total	25 755 208	22 519 056	2 721 788	514 365
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 750 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	597 137			
(**) Dont envers les associés	27 354			



Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 509 744	3 509 744	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 509 744	3 509 744	



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

19



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs directs factures non parvenue	34 904
Frs socara frs non parvenues	383 161
Edf, gdf, eau a payer	42 829
Fourn.entretien a payer	6 130
Frais accessoires a payer	10 600
Cotisation socara a payer	943 033
Cotisation autres centrales a payer	8 689
Maint.cont.entre.a payer	8 427
Maintenance a payer	4 494
Assurance a payer	7 094
Etudes recherches a payer	2 378
Frais d assemblee a payer	2 880
Honoraires a payer	66 902
Publicite a payer	67 110
Publicite a payer	121 104
Affranchissement a payer	3 181
Frais bancaire a payer	8 160
Cotisations a payer	126 133
Frs tickets restarants non parvenes	11 580
Medecine du travail a pay	2 700
Redevance sacem a payer	3 846
Interets courus / emprunt	2 638
Inter s/participations sa	109
Intérêts courus sur emprunts divers	4 723
Provisions congés payés	444 114
Provision prime annuelle	45 600
Interessemets des salarie	29 692
Provisions cotisation ce	2 412
Formation continue a pay.	63 793
Effort construction a pay	57 006
Taxe apprentissage a pay.	43 405
Organic a payer	453 193
Provision charges s/cong.	133 234
Provision charges sur pri	13 680
Cet cvae a p.	39 580
Taxe fonciere a payer	35 786
Taxes diverses a payer	331
Taxe pub a payer	90 356
Total	3 324 989



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

20



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf,gdf,eau d avance	1 278		
Location mat.d avance	8 211		
Charges locatives d av.	26 831		
Maintenance d avance	22 512		
Maintenance info d avance	11 429		
Assurance d avance	24 533		
Abonnements d avance	805		
Honoraires d avance	1 737		
Publicite d avance	11 992		
Affranchissement d avance	5 034		
Medecine du travail d ava	1 286		
Interets d avance		450	
Total	115 647	450	



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

21



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/01/2019
Chiffre d'affaires réalisés en France	76 751 263
Chiffre d'affaires réalisés à l'étranger	
TOTAL	76 751 263

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21 987 euros

Montant compris dans les produits financiers : 2 046 380 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Régularisation IS suite contrôle fiscal	90 666	
Penalités de retard sur contrôle fiscal	10 229	
Amendes	6 855	
Dédommagements	467	2 799
Régularisation des tiers	12 022	118 237
Provision litige prud'hommal	76 533	30 691
Régularisation Urssaf	17 763	
Régularisation CSPE		102 642
Excédent L telecom		11 486
Provision contrôle fiscal		108 966
Régularisation Apicil		662
TOTAL	214 535	375 483



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

22



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 380 439
+ Impôts sur les bénéfices	-202 887
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 177 552
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 177 552

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 154 295	-210 945	2 365 240
+ Résultat exceptionnel	160 949	55 935	105 014
- Participations des salariés	137 692	47 877	89 815
Résultat comptable	2 177 552	-202 887	2 380 439
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

23



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 11 975 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	42 769
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	42 769
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	11 975
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2013, la société SAS HOLDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RS FINANCE.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

24



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 273 personnes dont 3 apprentis et 15 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	226	
Ouvriers	4	
Total	273	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RS FINANCE

Forme : SAS

SIREN : 538791559

Au capital de : 12 999 800 euros

Adresse du siège social :

ZAC DES BATERSES

01700 BEYNOST



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

25



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	2 991 779
<i>Engagements</i>	36 986
Avals et cautions	3 028 765
Engagements en matière de pensions	107 684
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 136 449
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 107 684 euros

Note : Ces engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Le montant des engagements global pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 210 323 €

Montant couvert par un contrat d'assurance: 102 639 €.

Soit un engagement restant de 107 684€.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

26

